

Madame, Monsieur,

A partir du lundi 7 janvier 2019, le collège Eugène Lefebvre de Corbie se lance dans une nouvelle aventure que nous avons appelé : « Chut ! Eugène lit ! ».

Qu'est-ce donc ?

Comme cela se passe dans plusieurs dizaines de collèges en France, il s'agira d'instaurer un moment pour se déconnecter, pour décrocher de tout et se plonger dans la lecture. L'idée est donc de consacrer un quart d'heure à la lecture plaisir tous les jours pour tous les élèves et tous les personnels de l'établissement.

Pourquoi ? Nous faisons tous le constat de l'accélération du rythme de la vie quotidienne, de l'importance de plus en plus grande des écrans dans notre quotidien. Nos journées ne faisant toujours que 24h, cette accélération et la prédominance des écrans se font au détriment d'autres activités notamment du sommeil et de la lecture. L'habitude de prendre un livre, une revue, une bande dessinée...pour prendre plaisir à lire ou à s'informer perd peu à peu du terrain et notamment chez les enfants et les adolescents.

L'objectif ou les objectifs ?

Nous souhaitons proposer ce temps quotidien pour donner ou redonner aux élèves mais aussi aux adultes des habitudes régulières de lecture, pour trouver ou retrouver le goût de lire, le plaisir de lire et pour créer ou recréer le besoin de lire. Pour cela, il faudra que l'élève soit capable de mobiliser son attention pour le déchiffrement et la compréhension de ce qui est lu. C'est justement cette capacité de mobiliser son attention qui est bien souvent mise à mal par la pratique trop importante des écrans.

Que vont pouvoir lire les élèves et le personnel ?

Que ce soit à la cantine, à la vie scolaire, à l'infirmerie, dans les ateliers, dans les bureaux ou dans les salles de classe, les personnels et les élèves pourront sortir un livre papier, que ce soit un roman, un recueil de contes, de poésies ou de nouvelles, une bande dessinée, un manga, un album, un livre documentaire, un magazine, un journal...

Comment cela va-t-il se passer concrètement ?

Toutes les semaines, un temps de lecture sera défini pour toutes et tous et pour tous les jours de la semaine. La première semaine, ce sera sur l'heure de 9h-10h, la deuxième sur l'heure de 10h-11h...Ainsi, tous les enseignants pourront participer et le temps pris sur les enseignements sera partagé au mieux.

Comment les élèves auront-ils de quoi lire ?

Bien sûr, les élèves pourront emprunter des livres au CDI. Le CDI est ouvert notamment pendant toutes les récréations pour permettre à tous les élèves du collège d'emprunter ou rendre un livre. Ils pourront aussi s'échanger leurs propres livres entre eux. Ils pourront également lire des livres empruntés à la médiathèque de Corbie/ Val de Somme. voir la proposition en p2.

Quelles seront les obligations des élèves ?

Au collège Eugène Lefebvre, les élèves ne transportent pas ou très peu de manuels scolaires. C'est une volonté de l'établissement pour préserver les dos des enfants et éviter que les manuels ne s'abîment trop vite. En contrepartie, de cet effort que nous faisons, nous demanderons aux élèves d'avoir TOUJOURS de quoi lire dans le sac à dos ou le cartable.

Comment les familles peuvent-elles aider à la réussite de ce projet ?

En vérifiant que l'enfant ou l'adolescent a bien de quoi lire dans son sac. En valorisant la pratique de la lecture dans les discussions à la maison. En proposant à son enfant la fréquentation du CDI quand il est au collège. En proposant l'adhésion (elle est gratuite) et la fréquentation de la médiathèque. Et peut-être aussi, quand cela est possible (Noël approche...), en offrant des livres à leurs enfants...

Mme Fedasz,
Principale,

M. Sauveaux,
Professeur-documentaliste,

Dans le cadre du lancement du projet « Chut ! Eugène lit ! », nous vous proposons de faire découvrir la médiathèque de Corbie/Val de Somme à votre enfant. L'inscription à la médiathèque de Corbie/ Val de Somme est gratuite. C'est un lieu accueillant géré par une équipe dynamique et à l'écoute. Votre enfant pourra y emprunter des romans, BDs, mangas, albums, contes, nouvelles, poésies ou bien des livres documentaires et aussi des films et de la musique. C'est un bon complément du CDI en terme d'horaires d'ouverture, la médiathèque est ouverte pendant les vacances et aussi le week-end, ce qui n'est pas le cas du CDI. Des visites de la médiathèque accompagnées par M. Sauveaux, professeur-documentaliste et d'autres enseignants auront lieu pour tous les niveaux durant ces deux dernières semaines de collège avant les vacances. Votre enfant pourra en profiter pour s'inscrire et avoir une carte d'emprunteur à partir du moment où il aura complété et apporté le document de la médiathèque que vous trouverez ci-joint accompagné impérativement d'un justificatif de domicile (taxe d'habitation, facture de gaz ou d'électricité).

Si vous souhaitez que votre enfant participe à cette visite/découverte de la médiathèque, merci de remplir l'autorisation de sortie que vous trouverez ci-dessous, et si vous souhaitez qu'il s'y inscrive le bulletin d'inscription en p3 et p4 et de lui confier l'original ou une photocopie de facture d'électricité ou de gaz. Si votre enfant est déjà inscrit à la médiathèque, nul besoin de remplir le bulletin d'inscription, il peut bien sûr venir avec sa carte d'emprunteur.